

Règlement de la cantine année scolaire 2017/2018.

Vos interlocutrices pour la gestion de la cantine sont Mme Nathalie FOULON (nathalie.foulon@elnes.fr), Présidente de l'APAE, gestionnaire de la cantine scolaire ou Mme Valérie Monsauret Secrétaire de Mairie.

Le prix du repas est fixé à 3.30 €. Notre fournisseur est la société YANNIS'CUISINE.

Le CCAS subventionne chaque repas à hauteur 1.50 € afin de réduire le coût imputé aux familles.

Le mode de fonctionnement de la cantine évolue car depuis 2 ans, nous faisons face à des factures impayées plus nombreuses.

Nous sommes donc dans l'obligation de mettre en place une vente de tickets. La vente se fait au secrétariat de la mairie, le 1er et 2ème vendredi de chaque mois aux horaires habituels. Carnets de 10 tickets repas au prix de 33 €.

1^{ère} étape → achat des tickets au secrétariat de la mairie,

2^{nde} étape → inscription de l'enfant à la cantine et remise du ticket repas correspondant,

Les inscriptions se font le lundi matin avant 9h15 pour la semaine suivante. Un cahier est à votre disposition au réfectoire ou vous pouvez vous rapprocher de l'agent de garderie aux horaires habituels ou de l'agent de cantine entre 13h20 et 13h30.

Il est impératif de prévenir de l'absence de votre enfant. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité alimentaire, les repas non consommés en cas d'absence d'un enfant seront détruits. Tout repas commandé sera dû et facturé aux familles.

Il est strictement interdit d'apporter médicaments, couches et biberons à la cantine.

En cas de problème de santé grave ou d'accident, nous vous préviendrons, nous nous réservons le droit d'appeler les pompiers et de faire orienter l'enfant vers le centre hospitalier le plus proche.

Les enfants doivent respecter le matériel (jouets et autres) mis à leur disposition, ainsi que le personnel de la cantine. En cas de vol des jouets, d'impolitesse, de non-respect des consignes et du personnel, les enfants seront exclus, en cas de bris, le matériel de rééquipement sera facturé aux parents concernés.

Pour le bureau, la présidente, Nathalie FOULON.